

Commentaires sur l'article « Les relations des gestionnaires du risque urbain avec les populations riveraines. Critique d'une certaine idée de la communication. »

**Ne pas confondre
la science avec
les pratiques de
la recherche compétitive
et de l'expertise
sous contrainte.**

par **Paul-Henri Bourrelier**
Club Crin Environnement

Le sentiment de supériorité des professionnels au rapport à leurs clients ou interlocuteurs non initiés est une faiblesse bien commune que tempère heureusement le bon sens commercial ; cette déformation peut s'accroître chez les délégués de pouvoirs publics à l'égard des usagers, surtout s'il s'agit d'assurer leur sécurité. Ainsi, le pacte féodal chargeait-il la noblesse et l'église de protéger la population contre l'insécurité physique et

spirituelle ; Molière raconte comment les médecins, hors de toute compétence, s'élevaient en autorité ; de l'Etat autoritaire à l'Etat providence, la tentation a subsisté de considérer les administrés comme des sujets à protéger, au besoin malgré eux ; il est clair que des enjeux de pouvoir ou d'argent, par exemple en matière d'urbanisme, motivent certaines attitudes autoritaires sous prétexte de l'intérêt général.

Cependant, cette dissymétrie tend à s'atténuer par l'exercice de la démocratie, particulièrement au niveau local, et dans le contexte d'une société civile dont les acteurs, de plus en plus capables et diversifiés, s'impliquent dans tous les domaines, y compris celui de la sécurité.

Les « professionnels des risques » de toutes disciplines opèrent aujourd'hui au sein de structures spécialisées qui sont

parfois autonomes (cabinets conseil par exemple) mais sont, le plus souvent, des branches de grandes entités : administrations d'Etat, collectivités publiques, entreprises, associations... ; beaucoup de grandes entreprises comme EDF, SNCF, France Télécom sont des opérateurs de sécurité pour des tiers tout en étant elles-mêmes des cibles, ce qui les incite à constituer en interne des inspections ou autorités de sûreté.

Dans ces « scènes des risques » aux multiples acteurs, il est manifeste qu'il faut mettre en commun une connaissance éclatée et organiser une gestion collective ; au coeur de cette organisation, il faut réaliser l'association des parties prenantes (les stake holders anglosaxons) comme le montre le schéma présenté par Pierre Boisson dans le dernier numéro de *Responsabilité et Environnement* [1].

On reconnaîtra avec les auteurs que la politique française connaît un certain retard et parfois des raidissements rétrogrades ; le fait que Philippe Roqueplo, dans le même numéro [2], s'émerveille d'avoir réussi à tenir une conférence de citoyens en dit long sur nos pesanteurs culturelles !

✓ *Contrairement aux auteurs*, je considère qu'il est indispensable de distinguer le risque de sa représentation : tout le progrès que permet la notion de risque par rapport à celle de danger ou de menace, tient à son caractère mesurable par la probabilisation de son occurrence et l'évaluation de ses conséquences. Certes, cette mesure en deux dimensions non réductibles est caractérisée par une incertitude souvent importante et par le caractère conventionnel ou contingent de l'appréciation des effets : il peut y avoir diverses estimations de la valeur de la vie ou des dommages matériels. Mais cette difficulté de la mesure n'est pas une singularité du domaine du risque et n'est pas insurmontable.

Je ne minimise pas, pour autant, la représentation du risque ; les attitudes à son égard constituent des considérations essentielles pour l'analyse des comportements et des politiques de réparation et/ou de punition. Sur ce point, les observations présentées par les

auteurs ont toute leur pertinence : les paramètres de risques ont leur propre rationalité qu'il faut observer et comprendre, sans plaquer des schémas tout faits, comme la notion, plus que suspecte, de risque acceptable. Le champ reste à défricher...

✓ *La révolution technique dans les moyens de communication* entraîne une mutation des concepts : la pluralité des circuits d'information et l'interactivité enlèvent tout sens à la communication linéaire à sens unique, et imposent la qualité de l'expertise. On retrouve là un problème de culture : le discours sécurisant n'est plus crédible, mais le discours véridique suppose de la part de toutes les parties prenantes une appropriation de la probabilité, de l'incertitude et de la responsabilité ; la sécurité doit se gagner laborieusement sans tomber dans le piège de la surenchère sécuritaire et de la recherche systématique du coupable : là réside le véritable défi pour la diffusion de la connaissance et l'éthique.

✓ *Il est enfin essentiel* de ne pas confondre la science avec les pratiques de la recherche compétitive et de l'expertise sous contrainte ; ce sont les errements de ces dernières que vise la description sociologique rapportée dans la dernière partie de l'article et présentée d'une façon trop schématique, qui caricature sans doute ce que

pensent les auteurs eux-mêmes ; au contraire de ce qu'on lit, les certitudes scientifiques résultent de l'exercice du doute, de mises en situation rigoureuses, des confrontations systématiques des modèles avec les observations.

Il n'y a pas à s'inquiéter, à cet égard, pour les recherches en physique, chimie, biologie, sciences de la terre, etc. qui reposent sur la confrontation constante aux faits et bénéficient d'une solide tradition méthodologique ; mais, comme on l'a bien souligné, le champ des sciences de l'homme, mitoyen des précédents pour la gestion des risques, reste pour l'essentiel à défricher et il est beaucoup plus difficile dans ce champ de pratiquer l'aller et retour entre observations et modélisation et d'oublier tout présumé idéologique. Raison de plus pour y déployer encore plus d'efforts et y faire preuve d'une rigueur accrue.

Bibliographie

[1] Boisson P. (1998), « Les chemins d'une croissance sobre », *Annales des Mines, Responsabilité et Environnement*, n° 12-octobre 1998, pp 24-39.

[2] Roqueplo P. (1998), « C'est une superbe leçon que nous ont administrée ces citoyens rassemblés par le hasard des procédures », *Annales des Mines, Responsabilité et Environnement*, n° 12-octobre 1998, pp 5-12.